

La Croix 8 mai 2017

<http://journal.la-croix.com/share/article/b09d95ba-f06d-417a-83fa-2f8340de2b43/55227fb0-ab94-49a7-9f50-9829889862b2>

Tribune de

Oussama Nabil, Directeur du département des études francophones de l'Université Al-Azhar, professeur d'islamologie.

Thierry Rambaud, Professeur de l'université Paris Descartes-Sorbonne, directeur des études de l'Observatoire d'étude géopolitique de Paris.

Le pape à Al-Azhar, un jour historique

La visite du pape au Caire et à Al-Azhar, le 28 avril 2017, constitue un événement fondamental en cette période si troublée, de conflits, d'attentats et de persécutions. Le Saint-Père est venu y délivrer un message de paix et poser les conditions d'un véritable dialogue entre les catholiques et les musulmans. Quel symbole d'espoir dans un moment où les tensions ne cessent de croître, où les chefs d'État tiennent des discours de plus en plus guerriers et déstabilisateurs... Les discours du pape comme du grand imam ont souligné le courage et la droite volonté de ces instances porteuses de paix et d'espérance de l'islam et du christianisme. Le courage de se réunir malgré la menace des terroristes et la volonté de partager la culture de l'amour, de la tolérance et de la paix dans un contexte mondial violent.

Ce discours s'inscrit dans le prolongement de la déclaration fondamentale signée début mars à Al-Azhar, qui avait décidé d'en terminer avec le mot « minorités » pour désigner les autres croyants. Le message était fort : tous les citoyens doivent disposer des mêmes droits, notamment en matière religieuse. Les mots sont clairs : ils disent la nécessité de reconnaître un véritable statut juridique protecteur aux chrétiens orientaux.

La rencontre de cette fin avril appelle plusieurs observations, par ce qu'elle nous enseigne :

– l'accent mis sur la nécessité d'approfondir les conditions d'un véritable dialogue entre les deux grandes religions. Mais à quelles conditions ce dialogue est-il possible ? Un véritable dialogue repose sur une règle des « 3 C » : connaître l'Autre, le comprendre, et également copartager avec lui une responsabilité envers le monde et la construction de son avenir. Le dialogue ne peut être seulement une affaire de connaissances mutuelles, il doit être également praxis sur le terrain politique et social ;

– souligner le rôle fondamental de l'éducation et de la formation dans la lutte contre tous les extrémismes qui se nourrissent de l'analphabétisme et de l'ignorance ;

– évoquer la contribution des religions à l'édification de la paix civile et religieuse au service du bien commun dont la responsabilité échoit à la communauté politique naturelle qui est l'État. C'est à ce dernier qu'appartient la responsabilité de cohésion et de consolidation de la volonté commune qui est à l'origine du « faire en commun ». Il importe ici de rappeler l'importance majeure de l'État national constitutionnel qui doit faire prévaloir les principes de citoyenneté, d'égalité et de prééminence du droit. Ce sont ces principes qui permettent l'organisation de la vie en commun.

L'État ne doit pas abdiquer ses prérogatives à des communautés particulières. La notion de citoyen est capitale, c'est elle qui permet d'écarter la notion de « minorités » en faveur de la proclamation de l'égalité de tous devant la loi.

Comme le souligne la déclaration précitée d'Al-Azhar, « la protection des citoyens, de leur vie, de leurs biens, de leur liberté et de tous les autres droits que leur confèrent leur citoyenneté et leur dignité humaine, est le devoir premier des États nationaux ». La Déclaration ajoute : « Les élites nationales, culturelles et les personnes impliquées dans les affaires publiques dans les pays arabes et européens portent de grandes responsabilités à côté de l'État dans la lutte contre les phénomènes de violence incontrôlée, que ce soit pour une raison religieuse, ethnique, culturelle ou sociale. » Il importe ainsi de promouvoir la notion de « responsabilité en partage » reposant sur une éthique de l'action. Cette exigence de responsabilité échoit tant aux responsables publics qu'aux hommes de religion et aux universitaires.

Cette haute mission implique de réformer le discours religieux afin que ce dernier réponde à l'évolution du temps et soit à la hauteur de cette rencontre historique. Certaines notions, comme celle de dhimmitude, doivent être dépassées. L'objectif est d'expurger les religions des idées erronées propagées par un groupe de fanatiques qui a pris en otages les textes sacrés pour tuer des innocents au nom de Dieu et de la religion.

Moins de trois semaines après les odieux attentats de Tanta et d'Alexandrie, il y a peut-être dans cette rencontre, ce discours et ce texte, l'esquisse – tout du moins des clés – d'une solution politique, d'un bouclier de protection des chrétiens d'Orient si terriblement frappés.

Oui, ce 28 avril fut vraiment un jour historique. Formons le vœu qu'il puisse porter les fruits que cette aube nouvelle a permis d'entrevoir.